

à la une

Montreux, ville créative de l'UNESCO

Depuis fin octobre 2023, Montreux a rejoint le Réseau des villes créatives de l'UNESCO dans la catégorie « musique ». Cette reconnaissance permet à la Commune de développer et de renforcer son statut de ville de musique, et de faire de la créativité musicale un vecteur de développement urbain et d'intégration.

Créé en 2004, le réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU) compte désormais plus de 350 membres qui s'illustrent dans sept domaines créatifs distincts : artisanat et arts populaires, arts numériques, cinéma, design, gastronomie, littérature et musique. Le réseau vise à promouvoir la coopération internationale entre les villes ayant identifié la créativité comme facteur stratégique du développement urbain durable. La Commune

de Montreux est très fière d'intégrer le réseau des Villes créatives de UNESCO. Elle s'engage ainsi à placer la musique au centre de sa politique afin de la promouvoir comme outil d'éducation, de partage, de développement urbain et d'inclusion sociale. La ville prévoit de déployer la musique au cœur de son développement urbain, de favoriser l'émergence de jeunes talents, et de faire vivre, aux niveaux local et international, la créativité musicale qui fait déjà partie de son ADN.



© Montreux Riviera, Mande Rim

Histoires d'arbres
Jazz 2024
02

Déneigement
03

Focus : RVCU
04-05

Brèves
06

Conseil communal
07

Agenda
08



édito C. Michel

2023 a été une année riche en distinctions. La Commune a en effet été certifiée Villeverte Suisse en juin, puis a rejoint le Réseau des Villes créatives de l'UNESCO, fin octobre. Deux des principaux atouts historiques montreuviens - la musique et les espaces verts - sont désormais valorisés par des reconnaissances officielles.

Ces distinctions marquent également la volonté municipale de commencer à construire aujourd'hui pour le futur, notamment en termes de durabilité. En préparant la mise en place du réseau thermique, Montreux continue son chemin vers la sobriété énergétique, pour laquelle elle était pionnière en Suisse-romande (lire p.6). En développant sa stratégie biodiversité, la Commune continue de s'engager pour la protection des espèces et de leurs habitats. En favorisant l'éco-construction, comme c'est notamment le cas avec la rénovation du Centre de congrès, la ville pose des jalons pour l'avenir. Nous entrons ainsi dans une importante phase de transition, au même titre que de nombreuses autres villes et communes. Cette transition progressive générera, à terme, quelques bouleversements mais surtout de beaux changements dont il faut nous réjouir.

Dans l'immédiat, je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année qui commence.

OLIVIER GFELLER, SYNDIC

Histoires d'arbres



Commune de Montreux



Commune de Montreux

Plus d'informations et galerie photo:
www.montreux.ch/espaces-verts/histoires-darbres

En juin 2023, Montreux recevait la certification VilleVerte Suisse. Ce label distingue les villes et les communes qui mettent tout en œuvre afin de valoriser, entretenir et gérer durablement leurs espaces verts. En parallèle et conformément au plan d'action biodiversité cantonal vaudois 2019-2030, la Commune lançait officiellement le recensement de ses « arbres remarquables ». Pour ce faire, l'action participative « Histoires d'arbres » invitait les Montreusiennes et les Montreusiens à sélectionner l'arbre de leur cœur puis à laisser libre cours à leur imagination à travers d'une création artistique ou littéraire. De belles réalisations sont ainsi parvenues au service des espaces publics: des tableaux réalisés à la peinture acrylique, à l'huile, à l'aquarelle, au crayon de couleur mais aussi des col-

lages, estampes numériques, photographies, pastels gras et sculptures. Une vingtaine de poèmes japonais (Haïkus) ont également été envoyés. Que toutes les contributrices et contributeurs soient ici chaleureusement remerciés, de même que les deux classes qui se sont prêtées au jeu. Trois expositions temporaires ont été organisées entre octobre et novembre 2023 afin de faire découvrir ces belles créations. Les œuvres ont en effet pu être admirées aux Foires des Planches et de Brent ainsi que lors d'un événement dédié à la Maison de Quartier Jaman 8.

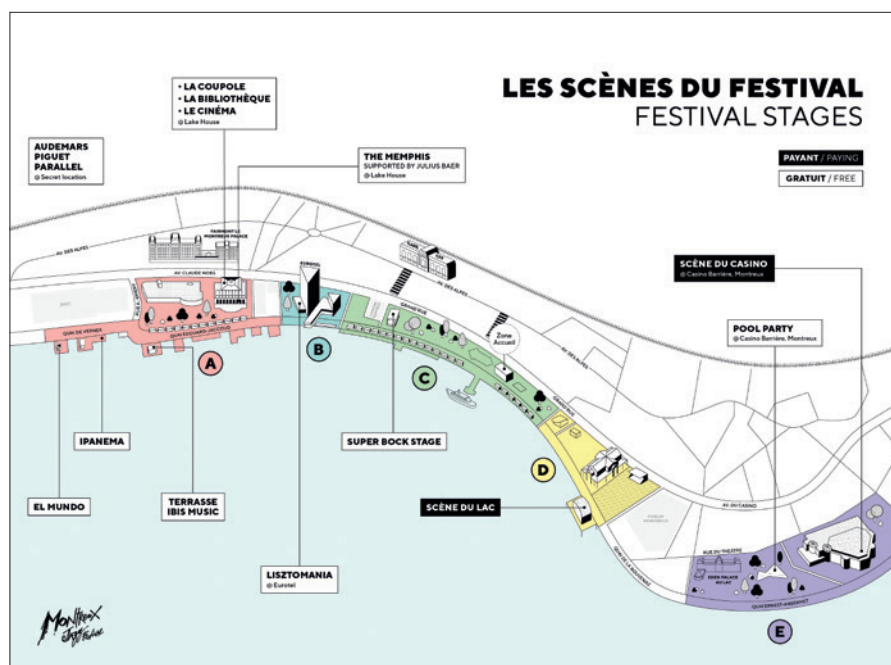
Le recensement des arbres remarquables se poursuit!

Si vous pensez que votre terrain abrite un arbre remarquable, n'hésitez pas à nous contacter: 021 989 87 20 ou vev@montreux.ch

LE SAVIEZ VOUS ?
Un arbre remarquable est un arbre qui, notamment par son âge, sa circonférence, son intérêt dendrologique, sa valeur paysagère, historique ou culturelle est exceptionnel. Leur recensement permet de sensibiliser à leur préservation et de renforcer leur protection.

Le Jazz au cœur de la ville

En raison de la fermeture du 2m2c pour travaux, le Montreux Jazz Festival se réinvente et propose un concept hors les murs.



Informations et questions sur www.montreux.ch/mjf2024 ou commune.mjf@montreux.ch

Du 5 au 20 juillet, l'édition 2024 du MJF prendra ses quartiers au cœur de la ville. Concerts en plein air sur la place du Marché, retour dans le lieu historique et mythique du Casino: le festival se déploiera pendant deux semaines sur les quais et au cœur de la ville. Cette configuration exceptionnelle représente un véritable défi: pour les organisateurs et pour les autorités, ainsi que pour les services communaux et les services de sécurité, qui seront grandement sollicités. Cet événement unique sera aussi celui des Montreusiennes et des Montreusiens, sans qui le Festival de Jazz ne serait pas bientôt soixantenaire! La Municipalité soutient et accompagne l'important projet de tenue hors les murs du festival mais est consciente des implications que celui-ci pourra avoir sur la vie quotidienne de la population. Des informations seront communiquées prochainement aux habitantes et habitants, qui pourront également poser leurs questions à la Commune au sujet de la tenue de cette édition particulière et déjà mémorable.



POUR UN HIVER EN TOUTE SÉCURITÉ

Le personnel communal est heureux et fier de pouvoir garantir des prestations de qualité en cas de neige, afin que la population puisse se déplacer et se sente en sécurité sur les routes et les trottoirs. La population a aussi un rôle à jouer en respectant les quelques règles de prudence déjà bien connues :

En voiture
Se munir de pneus neige, adapter sa conduite aux conditions météorologiques notamment en réduisant sa vitesse, bien dégager sa voiture avant de prendre le volant.

A pieds
Porter des chaussures et des vêtements adaptés afin d'éviter les glissades et, dans la mesure du possible, adapter ses déplacements aux conditions.

Un peu de sel ?

Durant les mois de mars-avril, deux « silos à sel » situés aux Avants et à Chailly sont remplis. Répartis aux endroits stratégiques sur tout le territoire communal, des « coffres à sel » de proximité font également le plein à chaque début de saison hivernale. Le sel présente de nombreux avantages: efficace, fiable, facile et rapide à utiliser, il se dissout naturellement et progressivement. Son utilisation doit toutefois se faire de manière contrôlée. De trop grandes quantités peuvent en effet nuire aux végétaux situés aux abords des trottoirs.

Tombe la neige

Sur le territoire communal, 1650 mètres d'altitude séparent le point le plus bas (372 m, au bord du Léman) du point le plus haut (2022 m, dans la région des Rochers-de-Naye). Si, lors d'un épisode neigeux, les équipes de déneigement de la voirie ne montent pas jusqu'aux sommets, le nombre conséquent de routes à déblayer et leurs caractéristiques très diverses nécessitent un important travail de préparation et d'action, les méthodes de déneigement différant en effet pour chaque zone altitudinale.

100 km de routes, 1000 m de dénivellé

L'entier de la Commune compte près de 100 km de routes susceptibles de devoir être dégagées lors d'un épisode de neige. Et si cette dernière tombe jusqu'au bord du lac, une centaine d'employées et d'employés communaux peuvent être mobilisés. La période d'alarme et de piquets pour le déneigement court généralement de mi-novembre à fin mars, durant laquelle les équipes peuvent être appelées très tôt le matin et jusqu'à 22h en soirée. Ce sont les sections voirie et espaces verts du Service des espaces publics qui s'occupent du déneigement, aidées par la section forêt en fonction de la situation.

Les principales prestations consistent à dégager les grands axes (routes, trottoirs, accès, escaliers, arrêts de bus, passages piétons) et à saler de manière préventive afin d'éviter la formation de verglas. Parmi les priorités absolues, il s'agit notamment de garantir l'accès aux services de secours et aux transports publics. La Commune et le Canton collaborent étroitement pour le déblayement des routes cantonales.

Une préparation rigoureuse

Le concept global de déneigement prend en compte les normes de sécurité, la formation, les déclencheurs d'alarmes et de piquets, les heures d'intervention et l'entretien des véhicules. Dès novembre, deux mécaniciens changent les pneus des 40 véhicules. Le camion et l'épaveuse, les tracteurs et les machines-outils se transforment en chasse-neige: une lame est installée, remplaçant les coupeaux de fauche ou les rampes de lavage. Les engins sont en effet polyvalents, adaptés aux besoins des saisons et aux différentes prestations communales. Cette stratégie durable permet également de faire des économies.

Courant novembre toujours, les jalons (piquets orange posés au bord des routes) sont installés. Durant deux semaines, six personnes sillonnent le territoire communal pour la pose des nombreux piquets.

Le personnel en charge est régulièrement formé afin d'appréhender les dangers, réaliser le travail de manière efficace et être informé des dernières avancées technologiques. Pour garantir sa sécurité, un équipement adapté est indispensable: habits haute sécurité, chaussures anti-dérapantes, lampes frontales, sans oublier le temps de repos nécessaire à respecter, ce d'autant plus durant les périodes d'alarme, qui génèrent inévitablement une surcharge de travail.



LE SAVIEZ VOUS ?

CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE DÉNEIGEMENT

Les feuilles tombent désormais plus tard dans la saison (en novembre, voire décembre au lieu d'octobre). Il y a peu d'intervalle entre le ramassage des feuilles et les premières neiges. Bien que les chutes de neiges soient de nos jours moins fréquentes en plaine, ces délais plus courts nécessitent une bonne organisation et coordination. Les conditions météorologiques des derniers étés ont également fragilisé les arbres. Cela a pour conséquence des chutes de troncs et des cassures de branches impliquant des interventions plus fréquentes. Enfin, des coulées de boue, de plus en plus régulières rendent le déneigement plus complexe.



Le RVCU, c'est quoi?

Créé en 2004, le Réseau des villes créatives de l'UNESCO vise à promouvoir la coopération internationale entre les villes ayant identifié la créativité comme facteur stratégique du développement urbain durable. 350 villes de toutes tailles à travers le monde constituent ce réseau, qui vise notamment à créer des liens entre les différents membres. Le

RVCU comporte sept domaines créatifs distincts : artisanat et arts populaires, arts numériques, cinéma, design, gastronomie, littérature et musique. Chaque ville doit attester de liens existants avec le domaine sélectionné.

La musique au cœur du développement de la ville

Berceau de nombreux festivals de musique dont le mondialement connu Montreux Jazz Festival, Montreux intègre la catégorie « musique ». Dans son dossier de candidature, déposé en juin 2023, Montreux propose un plan d'action à moyen terme. *Vivre à Montreux* dévoile ci-après les principales initiatives que la ville s'engage à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs du réseau, à savoir, s'appuyer sur la créativité comme levier du développement durable, tant au niveau local qu'international.

www.montreux.ch/rvcu



LE SAVIEZ-VOUS ?

UN RÉSEAU, PAS UN LABEL

Au sein de l'UNESCO, les réseaux sont en effet distincts des conventions, telles que celle sur le patrimoine mondial (à l'exemple de Lavaux) ou sur le patrimoine culturel immatériel (à l'exemple de la Fête des vigneron). Seules deux villes par pays peuvent intégrer le RVCU, tous les deux ans. Montreux (catégorie musique) et Fribourg (catégorie gastronomie) sont les deux premières villes suisses à intégrer le réseau.

UN PLAN QUADRIENNAL EN 6 AXES



1

Réenchanter la ville prévoit le développement d'un parcours d'expérience musical à ciel ouvert ainsi que la création de fresques artistiques sur différentes façades du centre-ville. L'objectif est de mettre en valeur le patrimoine musical de la commune et d'offrir une expérience gratuite tout au long de l'année. Ces créations privilégieront la **mobilité douce** et **l'inclusivité**.



2

Dans un souhait de **transversalité** entre les différents domaines créatifs et artistiques, le **Musée de Montreux** se repositionne et prévoit de faire évoluer son offre pour une meilleure valorisation et mise en perspective de l'histoire de la musique et de la littérature, qui ont fait la renommée de la ville.



3

Avec les **Émergences musicales** (lire ci-contre) la Saison Culturelle propose des résidences pour les **jeunes talents**. Ces sessions d'écriture et de composition sont animées et accompagnées par des artistes francophones de renom. Une façon de favoriser la **créativité** dans le domaine musical.



4

En 2024, le **Montreux Jazz Festival** investira l'espace public pendant deux semaines (lire p. 2). Cette édition « hors les murs » d'un festival de renommée internationale **au cœur d'une ville à taille humaine** permettra un **partage d'expériences** et de bonnes pratiques avec les villes du réseau. L'édition 2024 du MJF répond également aux objectifs internationaux du RVCU, notamment en termes d'inclusivité et d'accessibilité.



5

Le **Centre de congrès et d'expositions** (2m2c) est en pleine métamorphose. L'ambitieux projet de rénovation a pour objectif de proposer un bâtiment **plus accessible, plus polyvalent et plus durable**, qui permettra de vivre la musique tout au long de l'année, au gré des événements locaux, régionaux et internationaux.



6

Montreux ambitionne d'accueillir, dès la réouverture du 2m2c, de nouvelles grandes rencontres ou **congrès internationaux en lien avec la musique**. La ville affiche ainsi sa volonté de porter la musique au centre de sa politique et d'affirmer cet art comme un **vecteur d'échange universel** favorisant la coopération.

Première édition des Emergences musicales Une réussite!



Soirée de clôture avec ici, MMerlin et Marie Jay.

La première édition des « Emergences Musicales Montreux-Riviera » s'est déroulée du 3 au 10 décembre 2023. Le concept? Neuf jeunes talents, encadrés par des artistes confirmés ont profité de six jours intenses de composition et d'écriture.

À l'issue d'une semaine de résidence à Caux, un concert riche en découvertes et en émotions a vu le fruit du travail des jeunes talents récompensé par un public nombreux et enchanté. Ce nouveau concept, unique en Suisse romande, s'inscrit idéalement dans l'énoncé de mission du RVCU, qui vise, entre autres, à promouvoir la formation musicale et la créativité locale. Proposé et produit par La Saison culturelle de Montreux, les Emergences musicales offrent à neuf jeunes auteurs-compositeurs-interprètes francophones l'opportunité de développer leurs capacités artistiques. Encadrés par des professionnels reconnus, les artistes en devenir ont pu notamment bénéficier des conseils de Francis Cabrel, parrain de cette première édition. Sept Romandes et Romands, une Belge et un Français ont été sélectionnés parmi 92 candidatures. Se rencontrant pour la première fois à leur arrivée à Caux, ils et elles ont, durant une semaine, composé et répété ensemble dix chansons originales. Entre chansons intimistes, rap et slam, les compositions présentées reflétaient les réalités concrètes des jeunes d'aujourd'hui. La soirée de clôture célébrait également officiellement l'entrée de Montreux au sein du Réseau des Villes créatives de l'UNESCO (RVCU). Pour

l'occasion, la Municipalité avait convié des représentantes et représentants fédéraux, cantonaux et communaux afin de célébrer cette reconnaissance qui encourage la ville à développer sa politique culturelle et durable. Propriétaire du Caux Palace, la Fondation Caux Initiatives et Changement accueillait les Emergences musicales, pour cette semaine intense de création, tandis que les étudiantes et étudiants de l'École hôtelière SHMS ont majestueusement accompagné les festivités de la soirée de clôture. Une deuxième édition des Emergences musicales est déjà prévue: les dates seront annoncées au printemps 2024, l'ouverture des inscriptions pour les jeunes artistes se fera à cette occasion.



Les artistes Owni, Violette Roulet et Milla.

Montreux, Cité de l'énergie depuis 25 ans!

Au revoir

Pascal Mullener a travaillé pendant 35 ans à la Commune de Montreux, dont 12 années en qualité de délégué à l'énergie. Il a notamment œuvré pour l'obtention de la certification Cité de l'énergie et se réjouit que le label accède à son 25^e anniversaire en 2024. Bravo Pascal pour l'important travail accompli et bonne distinction renouvelée en retraite!

www.montreux.ch/energie
www.montcad.ch
www.energiestadt.ch/fr

En 1999, Montreux, est l'une des premières villes romandes à recevoir la labellisation Cité de l'énergie. En 2016, la Commune devient Cité de l'énergie Gold, distinction renouvelée en 2020. La prochaine certification doit intervenir en 2024.

A l'instar de quelques autres villes romandes, Montreux était précurseur en matière de réflexion énergétique en mettant en place, au tout début des années 1990, un système de gestion énergétique des bâtiments communaux. En 2010, avec la nomination d'un délégué à l'énergie, une politique énergétique et un plan directeur des énergies communales (PDCen) sont mis en place. Suivent la certification «Cité de l'énergie» et la création d'un fonds pour l'énergie et la durabilité. Les subventions communales issues de ce fonds permettent d'encourager et d'aider la mise en place de mesures d'économies, telles qu'analyses énergétiques, pose de panneaux solaires, de pompes à chaleur ou achat de vélos électriques.

Depuis plus de 30 ans, l'association Cité de l'énergie réunit les communes suisses qui s'engagent en faveur d'une utilisation efficace de l'énergie, de la protection du climat, des énergies renouvelables et d'une mobilité respectueuse de l'environnement. La Commune de Montreux mène une politique active en termes de réduction de la consommation d'énergie sur son territoire, avec notamment la rénovation et l'isolation des bâtiments et la mise en œuvre du passage aux énergies renouvelables. L'installation à venir du réseau thermique (projet MontCAD) au centre-ville sera la prochaine réalisation emblématique de cette politique.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Plateforme interactive et participative en ligne destinée à la population montreuissienne, La Fourmilière a pour but de favoriser les actions et les comportements durables.



Lancée par la Commune en 2018, la plateforme évolue en tant que communauté engagée et partie prenante de la durabilité sur le territoire montreuissien. Gratuite et sans engagement, elle propose un réseau local d'actions, des astuces, des bonnes adresses et le partage d'expériences citoyennes.

LA FOURMILIÈRE C'EST

2500 utilisatrices et utilisateurs
7 thématiques d'engagement
142 actions à mettre en œuvre
60 services de proximité



Instagram
 @lafourmilere-montreux

Pour plus d'informations :
www.lafourmilere-montreux.ch
info@lafourmilere-montreux.ch

Reconnaissez-vous cet endroit ? Réponse dans le prochain numéro!

RETOUR DANS LE PASSÉ

Les Archives de Montreux recèlent de nombreux trésors, dont un grand nombre de photos, gravures, tableaux et autres images anciennes. Chaque édition du *Vivre à Montreux* dévoile une image sélectionnée par les archivistes communaux.

La photo du numéro précédent représentait une rue pavée du village de Chernex dans les années 1880-1895. Bravo à celles et ceux qui l'ont reconnue!



LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL ADRESSENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR 2024 À LA POPULATION

Le Conseil communal en quelques dates-clés

D'ici quelques mois, le Conseil communal et la population montreuissienne se prononceront sur une possible fusion entre Montreux et Veytaux. La Commune de Montreux, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est née officiellement le 1^{er} janvier 1962 de la fusion des communes du Châtelard et des Planches.

15 et 16 avril 1961

Vote sur la fusion des trois communes qui formaient déjà le «Cercle administratif de Montreux». Les citoyens des Planches et du Châtelard disent oui, ceux de Veytaux refusent.

10, 11 et 12 novembre 1961

Election du Conseil communal de la nouvelle Commune. Sa composition compte alors 100 membres, dont 69 du Châtelard, et 31 des Planches. Les principaux partis représentés sont le Parti chrétien-social (11 membres), l'Entente communale (54) et le Parti socialiste (35). Fait marquant, les femmes sont éligibles pour la première fois dans le Canton de Vaud. Sur l'ensemble du Canton, on dénombre plus de 100 élues, dont deux à Montreux.

9 décembre 1961

Séance d'installation des nouvelles autorités communales. C'est le Conseil communal qui élit la Municipalité sous la présidence du Préfet, à l'aula du collège de Montreux-Est. Alfred Vogelsang, ex-Syndic du Châtelard, remporte le plus de suffrages pour le siège de Syndic.

Séance du 12 juin 2012



7 février 1962

Première séance du Conseil. De nombreux points doivent encore être réglés, notamment en ce qui concerne le fonctionnement de la nouvelle Administration communale.

12 mars 1969

Pour la seconde fois depuis le début des années 60, le Marché couvert est menacé de destruction. Le Conseil communal décide d'allouer un crédit de 60'000 francs à la Municipalité pour des études géotechniques en rapport avec le plan d'aménagement du secteur de la place du Marché. L'édifice sera sauvé par la population qui souhaite conserver ce monument historique.

4 février 1970

C'est lors de cette séance de Conseil qu'est votée l'idée de construire une Maison des Congrès, suite à une motion déposée par un conseiller. La Maison des Congrès voit ainsi le jour en 1971 et en 1990, le Conseil communal décide l'octroi d'un crédit permettant son agrandissement. L'Auditorium Stravinski sera inauguré en 1993.

Janvier 1972

Election de la première présidente du Conseil communal, Madeleine Blanc-Pache.

28 février 1973

Le lieu-dit «La Maladaire» est retenu afin de construire la nouvelle piscine communale. Un crédit de sept millions sera voté par le Conseil et la piscine sera inaugurée en 1977.

En 2024...

Les conseillers sont toujours au nombre de 100 mais les partis et la représentation de ceux-ci ont changé: 33 PLR, 28 socialistes, 15 Vert-e-s, 9 Montreux Libre, 8 UDC, 7 Décroissance alternatives. Le 30 avril aura lieu le vote simultané des conseils communaux de Montreux et de Veytaux sur le projet de fusion. La votation populaire aura lieu le 22 septembre.

... en 2026

Si le projet de fusion est adopté par les Conseils communaux puis par la population des deux communes, les autorités de la nouvelle commune fusionnée de Montreux seront constituées. Elles seront élues au printemps 2026 et entreront en fonction le 1^{er} juillet 2026. Le Conseil communal se composera de 100 membres et la Municipalité de 7 membres. La nouvelle commune formera un seul et unique arrondissement électoral. L'élection du conseil communal aura lieu au système proportionnel.

Décisions du Conseil

Lors de sa séance du 11 octobre 2023, le Conseil communal a

... accepté le préavis No 17/2023 relatif à la création d'un poste de délégué-e à la durabilité et d'un poste de délégué-e aux mobilités.

... accepté le préavis No 18/2023 relatif au maintien du soutien au cinéma Hollywood par la reprise du bail par la Commune pour les cinq prochaines années.

Lors de sa séance du 15 novembre 2023, le Conseil communal a

... accepté le préavis no 19/2023 relatif à la transformation de l'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) du collège de Chernex en une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) de 36 places le matin et l'après-midi et de 60 places le midi sous gestion de la Fondation de l'Accueil Collectif de la petite Enfance de Montreux et Environs (FACEME).

Lors de sa séance du 13 décembre, le Conseil communal a

... accepté le préavis no 20/2023 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 716'100.00 TTC au maximum pour le renouvellement de trois véhicules et d'une remorque, ainsi que pour l'acquisition d'un véhicule, d'un tricycle électrique avec remorque de collecte et pour l'installation de deux bornes électriques rapides pour le service des espaces publics et le service des domaines et bâtiments, sport.

... accepté le préavis no 21/2023 relatif au budget ordinaire pour l'année 2024.

... accepté le préavis no 21/2023 relatif au budget 2024 du Fonds culturel Riviera.

... accepté le préavis no 21/2023 relatif au budget 2024 de la Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL).

PROCHAINES SÉANCES

Mercredi 24 janvier
 Mercredi 28 février
 Mercredi 27 mars

Janvier

8
[Bébé lit à la Bibliothèque](#),
Bibliothèque Montreux-Veytaux
www.bibliothequemontreuxveytaux.ch

10
[ClarensFilms, L'Événement](#)
Maison de Quartier Jaman 8
www.montreux.ch

19
[Club ado](#)
Bibliothèque Montreux-Veytaux
www.bibliothequemontreuxveytaux.ch

20-21
[Euro Top 16 de tennis de table](#)
www.top16montreux.com

23-28
[Poussette!](#)
Théâtre Montreux
www.theatre-tmr.ch



24
[Séance du Conseil communal](#)
Aula du collège de Montreux-est
www.conseilmontreux.ch

27-28
[Swiss Basketball League Cup](#)
www.swiss.basketball

30
[Rendez-vous littéraire consacré à Alain Grand](#)
Bibliothèque Montreux-Veytaux
www.bibliothequemontreuxveytaux.ch

Marchés

[Tous les vendredis de 8h à 14h](#)
Marché sur les quais: fruits & légumes, boulangers, bouchers

Février

3
[Atelier gym et danse par Valentine](#)
Maison de Quartier Jaman 8
inscriptions au 021 962 80 23

3-4
[Bouchon d'Or Féminin \(pétanque\)](#)
www.boulodrome-montreux.ch

[Soirée annuelle du Corps de Musique Montreux-Clarens](#)
Salle de gymnastique de Clarens-Gare
www.harmoniemonreux.ch

4
[Concours populaire de ski](#)
www.skiclub-mgc.ch

6
[Bébé lit à la Bibliothèque](#)
Bibliothèque Montreux-Veytaux
www.bibliothequemontreuxveytaux.ch

7
[ClarensFilms, The Other Bank](#)
Maison de Quartier Jaman 8
www.montreux.ch

25
[Concours des Écoliers de ski](#)
www.skiclub-mgc.ch

27
[Atelier Philosophique pour tous:](#)
Art, fiction et vérité
Bibliothèque Montreux-Veytaux
www.bibliothequemontreuxveytaux.ch

28
[Thé dansant](#)
Maison de Quartier Jaman 8
www.montreux.ch
[Séance du Conseil communal](#)
Aula du collège de Montreux-est
www.conseilmontreux.ch



Mars

1^{er}
[Rendez-vous littéraire avec Violaine Bérot](#)
Bibliothèque Montreux-Veytaux
www.bibliothequemontreuxveytaux.ch

1^{er} au 7 avril
[Exposition en duo Livia Balu et Kahina Fekhar](#)
Centre culturel, Maison Visinand
www.cc-mv.ch

2
[Montreux Miniature's Show](#)
Salle Omnisports du Pierrier
www.mtxms.ch

5-17
[Le patient Amoureux](#)
Théâtre Montreux
www.theatre-tmr.ch

6
[Bébé lit à la Bibliothèque](#)
Bibliothèque Montreux-Veytaux
www.bibliothequemontreuxveytaux.ch

8
[Loto de l'Union des Sociétés Montreusiennes \(USM\)](#)
Salle Omnisports du Pierrier, Clarens

10
[Ski: Derby de Jaman](#)
www.skiclub-mgc.ch

16
[Journée du scoutisme de la Brigade de Saleuscex](#)
Place du Marché et
Marché couvert, à Montreux
www.saleuscex.ch

18-23
[Semaine d'actions contre le racisme - Migration: la Voix des Femmes](#)
Bibliothèque Montreux-Veytaux -
www.bibliothequemontreuxveytaux.ch

23
[Bourse aux vélos](#)
Marché couvert, Montreux
www.pro-velo-riviera.ch

23-24
[Championnat vaudois de judo](#)
www.judoclubmontreux.ch
[EquinoxReloaded](#)
Hôtel du Grand Lac Excelsior
www.equinoxreloaded.com

27
[Séance du Conseil communal](#)
Aula du collège de Montreux-est
www.conseilmontreux.ch

27-31
[Coupe des Nations de rink-hockey](#)
www.montreux-hockey.ch



Fermeture de la piscine de la Maladaire

[15 mars](#) Meeting Lémanique
[16 et 17 mars](#) Meeting Lémanique
[25 au 31 mars](#) Fermeture technique

Fermeture de la bibliothèque

[24 janvier de 10h à 12h](#)
[20 mars de 10h à 12h](#)

Sports

[Tous les 1^{ers} mercredis du mois](#)
Montreux Morning Swim,
piscine de la Maladaire

[Jusqu'au 28 avril, tous les dimanches](#)
Open Sport: ouverture gratuite
des salles de sport des collèges
de Montreux-est et de Vinet

[Tous les lundis](#)
Urban training, place du Marché

[Jusqu'au 18 février 2024](#)
Patinoire de Montreux,
Collège de Vinet à Clarens

www.montreux.ch/sport

Administration générale
Grand-Rue 73, 1820 Montreux
Lu-ve: 8h-12h / 13h-16h30
commune@montreux.ch - 021 962 77 77

Office de la population (sur rdv si possible)
Avenue des Alpes 18, 1820 Montreux
Lu, ma, je et ve: 8h-14h30 / Me: 8h-16h
population@montreux.ch - 021 962 78 50

Bibliothèque Montreux Veytaux
Lu-ve: 10h-12h / 14h-18h & Sa 9h-12h
www.bibliothequemontreuxveytaux.ch

Piscine de la Maladaire
Lu, ma, je et ve: 8h-21h / Me: 6h30-20h
Sa, di et jours fériés: 8h30-17h30
www.montreux.ch/maladaire

Déchèterie
Ma, je et ve: 9h-12h / 14h-18h
Me: 9h-12h / 14h-19h & Sa: 9h-16h
Di et lu: fermé
www.montreux.ch/dechets

Édité par la Commune de Montreux
Graphisme: Enzed
Impression: PCL Presses Centrales SA
Tirages: 16 000 exemplaires

Programme sous réserve de modifications. Informations et agenda complet sur www.montreux.ch



Inscrivez-vous à la newsletter!
www.montreux.ch/newsletter